

Spécial
n°8_vol.2
Juin 2022

Akofena

Revue scientifique des Sciences du Langage,
Lettres, Langues & Communication

ISSN-L 2706-6312
E-ISSN 2708-0633



<https://www.revue-akofena.com/>

D.O.I: <https://doi.org/10.48734/akofena>

Akofena, revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

L3DL-CI, Université Félix Houphouët-Boigny
<https://www.revue-akofena.com/>



Coordinateurs

Amoikon Dyhie ASSANVO
Souad ATOUI-LABIDI

Thématique

« Langues maternelles, littératures et communication :
quelles contributions au développement ? »



**Akofena, revue scientifique des Sciences du Langage,
Lettres, Langues & Communication**

<https://www.revue-akofena.com>

D.O.I : <https://doi.org/10.48734/akofena>



Akofena

PÉRIODIQUE : SÉMESTRIEL

CC BY 4.0 - Creative Commons



**Sous-direction du dépôt légal, 1^{er} trimestre
Dépôt légal n°16304 du 06 Mars 2020**

Éditeur :
L3DL-CI, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire





Akofena



<https://doaj.org/toc/2706-6312>

https://reseau-mirabel.info/revue/7228/Akofena_revue_scientifique_des_sciences_du_langage_lettres_langues_et_communication



https://www.journaltoCs.ac.uk/index.php?action=browse&subAction=pub&publisherID=5480&journalID=46600&page=1&userQueryID=&sort=&local_page=1&sortBy=&orCol=1

https://www.worldcat.org/title/revue-akofena-hors-srie/oclc/1151418959&referer=brief_results



<https://zdb-katalog.de/list.xhtml?t=Akofena>

http://ezb.uni-regensburg.de/ezeit/detail.phtml?bibid=SUBHH&colors=7&lang=de&jour_id=466175



<https://searchworks.stanford.edu/view/13629336>

<https://dbh.nsd.uib.no/publiseringskanaler/erihplus/periodical/info.action?id=498446>



<http://www.sudoc.abes.fr/cbs/xslt//DB=2.1/SET=3/TTL=1/CMD?ACT=SRCHA&IKT=1016&SRT=RLV&TRM=Akofena>

<https://portal.issn.org/resource/ISSN/2078-0633>



<https://www.entrevues.org/revues/akofena/>

<https://www.arsartium.org/wp-content/uploads/2021/02/MLA.pdf>



https://scholar.google.com/scholar?hl=en&as_sdt=0%2C5&q=revue+akofena&btnG=

<https://linguistlist.org/pubs/journals/get-journals.cfm?JournalID=70242>



<https://www.ascleiden.nl/content/recently-published-journal-articles-week-21-2020>

<https://v2.sherpa.ac.uk/id/publication/37175>

Pour plus d'informations sur toutes nos bases d'indexation internationale :

<https://www.revue-akofena.com/indexation/>

COMITÉ ÉDITORIAL & DE RÉDACTION EDITORIAL AND WRITING BOARD



Directeur de publication et Rédacteur en chef / Director of Publication/ Editor-in-Chief

- Dr (MC) ASSANVO Amoikon Dyhie, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

Co-directeur de publication / Co-editor of Publication

- Dr (MC) KRA KOUAKOU Appoh Enoc, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

Secrétaires éditoriaux / Editors' Secretaries

- Dr AHADI SENGE MILEMBA Phidias, *Université de Goma, RDC*
- Dr ATSE N'cho Jean-Baptiste, *Université Alassane Ouattara*
- Dr BOUTIN Akissi Béatrice, *Université la Sapienza, Rome, Italie*
- Dr GONGO Bleu Gildas, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr KODAH Mawuloe Koffi, *University of Cape Coast Cape Coast, Ghana*
- Dr KOUASSI N'dri Maurice, *Université Péléforo Gon Coulibaly, Côte d'Ivoire*
- Dr KOUESSO Jean Romain, *Université de Dschang, Cameroun*
- Dr MADJINDAYE Yambaïdjé, *Université de N'Djaména, Tchad*
- Dr MANDOU AYWOUO Faty-Myriam, *Université de Douala, Cameroun*
- Dr SIB Sié Justin, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr SEA Souhan Monhuet Yves, *Université Félix Houphouët-Boigny*
- Dr TOLOGO Guillaume Ballebé, *Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso*
- Dr UNGUREANU Cristina, *Université de Pitesti, Roumanie*

Secrétaires de rédaction / Editorial Secretaries

- Dr BEN LARBI Sara, *Université de Lorraine, France*
- Dr BERE Anatole, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr CONGO Aoua Carole, *CNRST, Burkina Faso*
- Dr EYI Max-Médard, *Université de Libreville, Gabon*
- Dr KONE Drissa, *Unification Theological Seminary, USA New York City Campus*
- Dr NANTOB Mafobatchie, *Université de Lomé, Togo*
- Dr NIAMIEN N'da Tanoa Christiane, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr NGUEMA ANGO Joseph-Marie, *École Normale Supérieure du Gabon*
- Dr N'GUESSAN Kouassi Akpan Désiré, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr STOLL Marie, *Humboldt State University, USA*
- Dr YEO Kanabein Oumar, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr YOUANT Yves-Marcel, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

Secrétaires informatiques / IT Secretaries

- Dr ALLOU Allou Serge Yannick, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr DODO Jean-Claude, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr N'GORAN Konan Fortuna Arnaud, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

Secrétaires administratifs / Administrative Secretaries

- Dr AHATÉ Tamala Louise, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr ALLA N'guessan Edmonde-Andréa, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr AMANI-ALLABA Angèle Sébastienne, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr ANDREDOU Assouan Pierre, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr KESSIE-OUATTARA Diane-Laure, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

COMITÉ SCIENTIFIQUE & DE LECTURE SCIENTIFIC AND READING BOARD



National

- Prof. ABOA Abia Alain Laurent, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. AHOUA Firmin, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. BOGNY Yapo Joseph, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. BOHUI Djédjé Hilaire, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. EKOUM Williams Jacob, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. FOBAH Eblin Pascal, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr (MC) GOA Kacou, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. HIEN Sié, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr (MC) HOUMEGA Munseu Alida, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. KOUAMÉ Abo Justin, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. LEZOU KOFFI Aimée-Danielle, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. KOSSONOU Kouabena Théodore, *Univ. Félix Houphouët-Boigny*
- Prof. KOUADIO N'Guessan Jérémie, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr (MC) MANDA Djoa Johson, *Institut National Polytechnique Félix Houphouët-Boigny*
- Prof. N'GORAN POAMÉ Léa Marie Laurence, *Université Alassane Ouattara, CI*
- Dr (MC) TAPÉ Jean-Martial, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Prof. TOUGBO Koffi, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*
- Dr (MC) ZAKARI Yago, *Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire*

International

- Dr (MC) ADJERAN Moufoutaou, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Prof. AINAMON Augustin, *Université d'Abomey-Calavi, Bénin*
- Dr (MC) BENAÏCHA Fatima Zohra, *Université de Blida 2, Algérie*
- Dr (MC) KABORE Bernard, *Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso*
- Prof. KANTCHOA Laré, *Université de Kara, Togo*
- Prof. LOUM Daouda, *Cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal*
- Prof. MALGOUBRI Pierre, *Université Joseph Ki-Zerbo, Burkina Faso*
- Prof. MOUS Maarten, *Université Leyde, Pays-Bas*
- Dr (MC) OULEBSIR-OUKIL Kamila, *Ecole Normale Supérieure de Bouzaréah, Algérie*
- Dr (MC) OUEDRAOGO Mahamadou Lamine, *Université Norbert Zongo, Burkina Faso*
- Prof. PALI Tchaa, *Université de Kara, Togo*
- Prof. QUINT Nicolas, *Université Paris Villejuif, France*
- Dr (MC) RAKOTOMALALA Jean Robert, *Université de Toliara, Madagascar*
- Dr (MC) RAZAMANY Guy, *Université de Mahajanga, Madagascar*
- Dr (MC) REDOUANE Rima, *Université Abderrahmane MIRA-Bejaia, Algérie*
- Prof. TCHABLE Boussanlègue, *Université de Kara, Togo*

LIGNE ÉDITORIALE



symbolise le courage, la vaillance et l'héroïsme. En pays Akan, les épées croisées représentent les boucliers protecteurs du Roi. La revue interdisciplinaire Akofena des Lettres, Langues et Civilisations publie des articles inédits, à caractère scientifique. Ils auront été évalués en double aveugle par des membres du comité scientifique et d'experts selon leur(s) spécialité(s). Enfin, Akofena est une revue au confluent des Sciences du Langage, des Lettres, Langues et de la Communication. La revue s'adresse aux Chercheurs, Enseignants-Chercheurs et Étudiants.

M. ASSANVO Amoikon Dyhie
Directeur de Publication

Coordinateurs :

Amoikon Dyhie ASSANVO

Souad ATOUI-LABIDI

Spécial n°8, Vol.2 – Juin 2022

The logo for 'Akofena' features the word in a red, serif font. A thick, light blue brushstroke is drawn horizontally across the text, starting from the left and ending to the right of the word.

Akofena



Revue scientifique des Sciences du Langage, Lettres, Langues & Communication

SOMMAIRE

Éditorial	i
POLITIQUE LINGUISTIQUE & LINGUISTIQUE DESCRIPTIVE	
01 Aziber ADOUM AZIBER Du Tchad au Cameroun : un paysage sociolinguistique à l'épreuve des conflits entre langues officielles !	03
02 Augustin NDIONE Analyse énonciative de la particule [dè] en noon, langue atlantique du Sénégal	17
ANALYSE DU DISCOURS & LINGUISTIQUE FRANÇAISE	
03 Barthélemy KABORE La littérature orale à l'ère des réseaux sociaux numériques	37
04 Escoffier-Ulrich KOUASSI Le temple du passé de Stefan Wul, une réécriture du mythe de Jonas	47
05 Ibrahima LO Analyse de la théorie du Contrat social et des conflits sociaux de John Locke à travers <i>Lord of Flies</i> de William Golding	59
06 Kouassi Benjamin KOUASSI Non-dit, altérité et polyphonie discursive dans l'argumentation à l'exemple de la négation polémique dans les slogans publicitaires allemands	73
07 Kouassi Germain KOUADIO Les déictiques temporels dans le discours d'Emmanuel Macron à la COP23 : entre valeur cohésive et force suggestive	85
08 Ousseynou BA La stratégie de communication sociale pour le changement d'attitude et de comportement dans <i>L'aventure Ambiguë</i> de Cheikh Hamidou Kane à travers la figure de La Grande Royale	95
09 Sansan SIB Imagining the post-colonial Nation-State in Kofi Anyidoho's work	113
10 Soumaya BOUACIDA, Mohamed BOUSSEKAA & Bochra BOUTERAA The Heterotopic Ranch: A Foucauldian Reading of John Steinbeck's <i>Of Mice and Men</i>	125

PÉDAGOGIE, DIDACTIQUE & SOCIÉTÉ

11	Adjo Ange-Viviane AKA	135
	Arts, sciences humaines et lettres : effets pragmatiques du discours de Gnamien Konan	
12	Bi Drombé DJANDUÉ & Anougba Simplicie KUMON	147
	Analyse onomastique des manuels <i>¡Ya estamos!</i> : pour une didactique de la cohésion sociale en didactique d'espagnol, langue étrangère	
13	Clément BAH	159
	La normalisation des universités en Afrique francophone : le rapport pédagogique à l'U.A.C. en question	
14	Denise MVINDU NIONZUKA, Léon MBADU KHONDE & Elisabeth MASALA NZAU	175
	Identification et variabilité des capacités créatives des élèves sourds au moyen des tests créatifs d'expression figurée	
15	Etanislav NGODI	191
	Mouvement Nsilulu : entre permanence et rupture des messianismes congolais	
16	Jean Donatus BAHATI SHABANYERE, Ursule BISENO IWAYI & John LEFI NDOSI	207
	Problématique de la prise en charge psychosociale des détenus du centre pénitentiaires et de rééducation de Kinshasa	
17	Jean René GALEKWA VUNDAWE, Delly LUFUNGULA MUBIALA & René YAKANDI MOTE	215
	Quel dispositif technologique pour la formation continue des enseignants du primaire en République Démocratique du Congo ?	
18	Koku AVOUGLA	225
	Problématique d'accès aux méthodes modernes de planification familiale dans la Préfecture de la Kozah au nord-Togo	
19	Lou Claudine DRI	241
	Alphabétisation des agriculteurs de Kayéta, gage du développement de la sous-préfecture de Kononfla	
20	Marthe KHAKE KABUO	253
	Problématique de la fidélisation des employés face aux facteurs de motivation professionnelle dans une organisation	
21	Mbaindogoum DJEBE, Romain GOUATAINE SEINGUE, Médard NDOUTORLENGAR & Félix MBELE ABBO	263
	Pression humaine et dégradation des ressources naturelles : une étude basée sur des indicateurs de mesure de pression sur Abéché et sa périphérie immédiate	
22	Mujibat Opeyemi OMOTOKESE	277
	L'établissement de la langue arabe dans le système éducatif nigérian	
23	Robert MENA LOKITA, Carine KANDOLO ASHA & Hugor NSAKA KAZADI	289
	Intégration des jeunes professionnels office dans la fonction publique congolaise : défis et perspectives	
24	Souleymane KARAMBIRI	297
	Gouvernance et transformations foncières dans les communes rurales de Boudry et de Mogtéo	
25	Yacouba TENGUERI, Alkassoum MAIGA & Abdramane BERTHE	313
	Sociological Fieldwork Facing Terrorism Hurdles in the Sahel in Burkina Faso	

VARIA

26	Issan DEGBEH La place du conte dans la formation pédagogique traditionnelle chez les Senoufo	327
27	Jonathan ENGUTA MWENZI & Reagan NGONZO KITUMBA Difficultés de lecture et réussite scolaire des élèves de Kinshasa	337
28	Jonathan ENGUTA MWENZI & Ramsy LELE NDJONDO Évaluation de l'efficacité de la formation professionnelle à la Direction Générale des Impôts	351
29	Reagan Ngonzo Kitumba & Jonathan ENGUTA MWENZI Communication parent divorcé-élève de Kinshasa et rendement scolaire	369
30	Yaya COULIBALY Renforcement des équipements par les conseils municipaux : cas du conseil municipal d'Adzopé (Sud-Est de la côte d'Ivoire)	383

DOI: <https://doi.org/10.48734/akofena.s8v2.01.2022>

Éditorial

Akofena SpL n°08,
Vol.2

Akofena, | spécial n°08, Vol.2 – Juin 2022

<https://www.revue-akofena.com/>

Date de mise en ligne 01 / 06 / 2022

ISSN-L : 2706-6312 // eISSN : 2708-0633

Éditeur : L3DL-CI, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)



La question de la contribution des langues maternelles africaines au développement intégral de l'homme et de sa cité ne faiblit pas à travers le temps; raison pour laquelle, dans un monde de plus en plus tourné vers la consommation et les sciences exactes, la revue Akofena a réuni des Chercheur.e.s autour de cette problématique qui continue de susciter beaucoup d'intérêt dans le domaine de la recherche. C'est ainsi, que la thématique « **Langues maternelles, littératures et communication : quelles contributions au développement ?** » regroupent différentes communications réparties en quatre sections :

La section politique linguistique & linguistique descriptive compte deux contributions. À partir des recherches effectuées par Aziber ADOUM AZIBER sur « Du Tchad au Cameroun : un paysage sociolinguistique à l'épreuve des conflits entre langues officielles ! », l'on découvre qu'à la faveur d'une politique linguistique qui assure la promotion du bilinguisme au Tchad et au Cameroun, le français langue officielle du Tchad règne sans partage dans l'administration, les établissements scolaires et autres secteurs stratégiques devant l'arabe et l'anglais. Cette prédominance du français sur le secteur formel devient de plus en plus source de conflits linguistiques pour l'unité nationale et la cohésion sociale. La dernière contribution est celle d'Augustin NDIONE qui s'attèle à décrire le fonctionnement spécifique et invariant du marqueur [dè]. Celui-ci apparaissant en finale d'énoncé ou en finale de séquence mais interprété comme un pronom relatif.

La seconde section qui s'articule autour du discours politique & linguistique française reste dominée par des œuvres romanesques. Ainsi à travers « Le temple du passé de Stefan Wul, une réécriture du mythe de Jonas », l'on découvre avec Escoffier-Ulrich KOUASSI que le roman de science-fiction, à l'instar de toute création littéraire, ne naît pas ex nihilo. Ainsi, le temple du passé est construit sur un fond historico-religieux avec des images et des thèmes permettant d'observer le mythe de Jonas. Pour sa part, Ibrahima LO tente d'analyser la théorie du Contrat social et des conflits sociaux de John Locke à travers *Lord of Flies* de William Golding (1954). À travers les différentes démarches menées par la Grande Royale, l'un des personnages principaux de *L'aventure ambiguë*, Ousseynou BA met en évidence un véritable plan de communication sociale. En effet, suivant la logique du triangle rhétorique d'Aristote (l'Ethos, le pathos et le logos), la Grande Royale réussit sa campagne de changement de comportement et d'attitude des Diallobé en mettant en branle une stratégie de communication originale et adaptée. De leur côté, Soumaya BOUACIDA, Mohamed BOUSSEKAA & Bochra BOUTERAA invitent à explorer *Des souris et des hommes* de John Steinbeck (1937) du point de vue de l'Hétérotopie de Michel Foucault (1967). Cette étude illustre, en effet, comment le Ranch dans la nouvelle de Steinbeck constitue un espace hétérotopique à l'image de la société américaine de l'époque. Ayant fait de la valorisation culturelle un chemin de bataille, Sansan SIB tente de dévoiler la représentation de l'État-nation post-colonial que fait Anyidoho. Pour SIB, le poète considère l'héritage colonial et le néocolonialisme comme les principaux obstacles à l'établissement de l'État-nation postcolonial. Dès lors, la reconquête de l'identité perdue par les sujets post-coloniaux, en s'abandonnant à leur passé, constitue les préliminaires à l'établissement de l'État-nation. Dans la même section, Kouassi Germain KOUADIO analyse le rôle des déictiques temporels dans la structuration et la cohérence du discours d'Emmanuel Macron, leur fonction dans la référentialité situationnelle et leur impact sur la force persuasive de son plaidoyer en faveur du climat. Selon Kouassi Benjamin KOUASSI, en tant que pratique discursive, la négation favorise, de toute évidence, la polémique entre sujets en interlocution et témoigne, de nos jours, d'un regain d'intérêt pour les annonceurs. La section s'achève par la contribution de Barthélemy KABORE traite de la place de la littérature orale sur les réseaux sociaux numériques. Son objectif est de montrer que ces derniers contribuent à la promotion des ressources de l'oralité en général et des textes oraux en particulier.

Dans la section pédagogie, didactique et société, la contribution de Adjo Ange-Viviane AKA vise à montrer que les arts, les sciences humaines et les lettres ont une pertinence sociale propre, dont la matérialité ne peut être ni négligée ni comparée à celle d'autres champs de

connaissance. Pour elle, le développement d'un pays s'apprécie sur la base d'un ensemble de standards internationaux. Pour sa part, Clément BAH pointe du doigt les problèmes rencontrés dans les universités d'Afrique francophone. Il s'agit entre autres des effectifs pléthoriques, du manque de salles de cours, de laboratoires et du ratio enseignant-apprenant. Dans la même perspective pédagogique-didactique, la contribution de Denise MVINDU NIONZUKA, Léon MBADU KHONDE & Elisabeth MASALA NZAU tente au préalable de découvrir les capacités créatives des élèves sourds, pour ensuite mettre en exergue la variabilité intra et inter individuelle des modalités de la créativité (fluidité, flexibilité et originalité) chez les malentendants au regard des caractéristiques sociodémographiques et de celles qui décrivent ou déterminent la surdité. Profondément attachés à la culture ivoirienne, Bi Drombé DJANDUÉ & Anougba Simplicie KUMON promeuvent une Côte d'Ivoire riche et belle de sa diversité culturelle auprès de la jeunesse, d'où l'éponyme thèse 'on n'apprend pas une langue étrangère pour se renier'. Précisons que huit autres contributions sont dédiées à la dyade pédagogie-didactique. Nous avons dans cette optique, Jean René GALEKWA VUNDAWE, Delly LUFUNGULA MUBIALA & René YAKANDI MOTE analysent les activités des acteurs impliqués dans les espaces numériques de formation continue afin de mettre en évidence la relation entre l'univers prospectif (utilité potentielle) et l'univers rétrospectif (utilité réelle) du dispositif. Il s'agit, en un mot, d'interroger la pertinence de la conception initiale du dispositif à travers l'utilité potentielle espérée à l'aune des expériences vécues par les acteurs à travers l'utilité réelle. Jean Donatus BAHATI SHABANYERE, Ursule BISENO IWAYI & John LEFI NDOSI se penchent sur la problématique de la prise en charge psychosociale des détenus dans la Prison Centrale de Kinshasa appelée Makala. Les objectifs attendus consistent à connaître les conditions de vie des détenus afin d'établir cette forme de prise en charge. L'article de Mujibat Opeyemi OMOTOKESE se propose de rendre compte de l'implantation de la langue arabe dans le système éducatif nigérian. Il permet de comprendre le contexte sociolinguistique de l'arabe au Nigéria, c'est-à-dire, le rapport qui existe entre la langue arabe et la société nigériane. Avec l'évolution de l'homme et ses aspirations professionnelles, la gestion des ressources humaines se révèle comme un moyen avantageux, car elle donne l'occasion aux responsables d'entreprise de trouver une adéquation entre leurs objectifs et ceux des salariés. Aujourd'hui, retenir un personnel qualifié présente un enjeu majeur pour les entreprises. C'est pourquoi à partir de son postulat de base, pour Marthe KHAKE KABUO, les facteurs intrinsèques de motivations tels que l'incertitude de trouver de l'emploi ailleurs, le prestige social devraient être des facteurs les plus explicatifs de la fidélité des salariés de la SCTP. L'objectif visé par la contribution de Lou Claudine DRI consiste à présenter les difficultés rencontrées par les agriculteurs de Kayeta de la sous-préfecture de Kononfla, de les analyser en vue de proposer un modèle d'alphabétisation fonctionnelle pouvant permettre l'amélioration des conditions de travail et de vie socioéconomique des bénéficiaires. L'on apprend avec Mbaindogoum DJEBE, Romain GOUATAINE SEINGUE, Médard NDOUTORLENGAR & Félix MBELE ABBO que la dégradation des ressources naturelles à Abéché menace significativement les cadres physique, écologique et social entraînant ainsi un grand changement du paysage actuel. C'est pourquoi selon les concernés, une attention particulière est à conférer aux phénomènes d'urbanisation afin de minimiser les impacts induits. La réflexion de Souleymane KARAMBIRI est une mise en lumière de la dimension fortement instrumentale du foncier dans la définition de la gouvernance foncière dont la mise en œuvre a influencé les dynamiques socio-foncières en milieu rural à travers des transformations foncières observables. Pour l'essentiel, il s'agit de la raréfaction des arrangements fonciers coutumiers au profit des pratiques foncières monétarisées émergentes que sont les locations et les ventes de terre. L'article de Yacouba TENGUERI, Alkassoum MAIGA & Abdramane BERTHE est une contribution à la problématique du terrorisme que subit le Burkina Faso. En effet, depuis 2015, le Burkina Faso a basculé dans la violence terroriste qui a entraîné une crise humanitaire sans précédent dans la région du Sahel, de l'Est et du Nord. À partir d'une approche qualitative, il ressort que les chercheurs qui s'intéressent à la problématique du terrorisme dans le Sahel burkinabè doivent adopter une posture qui est respectueuse de l'éthique de la recherche et qui s'interdit de s'abreuver des présupposés pour

en faire une analyse sociologique. Si Etanislav NGODI tente de faire une relecture circonscrite à l'aune des messianismes congolais, par le biais du mouvement nsilulu. Koku AVOUGLA suit de près l'influence de la fécondité sur le développement socio-économique et sur l'état de santé des femmes constitue un problème de santé publique. C'est pourquoi son article analyse les obstacles liés aux méthodes modernes du planning familial dans la préfecture de la Kazah au nord-Togo. La section se termine avec l'article de Robert MENA LOKITA, Carine KANDOLO ASHA & Hugor NSAKA KAZADI qui visent le rajeunissement de l'administration publique congolaise. En effet, le secteur public congolais souffre d'une perte progressive en ressources humaines qualifiées et d'un vieillissement régulier de sa main d'œuvre. Aujourd'hui 55 à 60% de l'ensemble des fonctionnaires congolais a dépassé le seuil obligatoire de départ à la retraite, actuellement fixé à 65 ans d'âge ou 35 ans de service. C'est dans ce contexte précis que le gouvernement a lancé depuis 2012 le programme jeunes professionnels offices.

La section varia compte cinq contributions. Ainsi, s'intéressant à « la place du conte dans la formation pédagogique traditionnelle chez les Sénoufo », Issan DEGBEH relate les malheurs de Gbérina, un jeune homme réfractaire aux institutions communautaires. Lors de cette séance de contage, l'informateur accepta d'apporter une explication du conte proposé. Ce moment de libre discussion en donna toute sa quintessence. Pour sa part, Yaya COULIBALY analyse les infrastructures socio-économiques réalisées par le conseil municipal d'Adzopé pour une population de 98 846 habitants répartis sur une superficie 54 00 km². Pour y parvenir, il répond à l'ultime question suivante : comment les infrastructures sociales réalisées par le conseil municipal d'Adzopé impactent-elles sur l'espace urbain ? En effet, le secteur public congolais souffre d'une perte progressive en ressources humaines qualifiées et d'un vieillissement régulier de sa main d'œuvre. L'étude réalisée par Reagan Ngonzo Kitumba & Jonathan ENGUTA MWENZI dans le milieu scolaire a poursuivi un double objectif : mesurer la qualité de la communication parent-enfant au travers les fréquences des réponses fournies par les sujets de la perception qu'ils ont de la qualité de la communication qu'ils entretiennent avec leurs parents et évaluer l'impact de la qualité de la communication parent-enfant, au travers les opinions des sujets sur le rendement scolaire. L'objectif de l'article défendu par Jonathan ENGUTA MWENZI & Reagan NGONZO KITUMBA consiste à mettre en relation les difficultés de lecture et la réussite scolaire des élèves de Kinshasa. Pour y parvenir, une échelle d'auto-perception de la lecture est administrée à 114 élèves de cinquième et sixième primaire de différentes directions du Groupe Scolaire de Mont-Amba. Outre ses contributions en co-publication, Jonathan ENGUTA MWENZI & Ramsy LELE NDJONDO dans « Évaluation de l'efficacité de la formation professionnelle à la Direction Générale des Impôts » évaluent l'efficacité des activités de la formation professionnelle organisées par la Direction Générale des Impôts.

Coordinateurs de numéro

- Amoikon Dyhie, ASSANVO, Université Félix Houphouët-Boigny (Côte d'Ivoire)
- Souad ATOUI-LABIDI, Université Mohamed BOUDIAF de M'Sila (Algérie)

LA NORMALISATION DES UNIVERSITÉS EN AFRIQUE FRANCOPHONE : LE RAPPORT PÉDAGOGIQUE A L'U.A.C. EN QUESTION

Clément BAH
ENS-UAC, Bénin
clemcoovi@yahoo.fr

Résumé : Les universités en Afrique francophone, sont pour la plupart, dans une nouvelle dynamique qui s'inscrit dans l'adoption et la mise en application généralisée du système Licence-Master-Doctorat (L.M.D). Les enjeux et défis à relever sont de taille et ce, en raison du fait que les différents compartiments du système L.M.D. pour ce qui concerne leur appropriation d'une part et la contextualisation de leur mise en application par les acteurs concernés d'autre part, soulèvent des difficultés majeures auxquelles les approches de solutions envisagées ou apportées sont loin de satisfaire les attentes légitimes des uns et des autres. Aux effectifs pléthoriques des amphithéâtres viennent s'ajouter le manque de salles de cours, de laboratoires et un ratio enseignant-apprenant qui ne favorise guère l'atteinte des objectifs pédagogiques en milieu universitaire. L'objet de cet article s'articule autour d'une réflexion soutenue sur l'état des lieux des rapports pédagogiques en contexte LMD dans les universités d'Afrique francophone à partir de l'étude de cas portant sur l'Université d'Abomey-Calavi (U.A.C.) au Bénin.

Mots-clés : Pédagogie, université, L.M.D, U.A.C, Bénin

STANDARDIZATION OF FRENCH-SPEAKING AFRICA UNIVERSITIES: WHAT ABOUT THE PEDAGOGICAL RELATIONSHIP IN ABOMEY-CALAVI UNIVERSITY (UAC) IN BÉNIN REPUBLIC

Abstract: Universities in French-speaking Africa are, for the most part, in a new dynamic which is part of the adoption and generalized application of the Bachelor-Master-Doctorate system. The stakes and challenges to be met are sizeable, due to the fact that the different compartments of the system, as regards their appropriation on the one hand and the contextualization of their application by the actors concerned on the other hand, raise major difficulties to which the approaches to solutions envisaged or provided are far from meeting the legitimate expectations of both parties. In addition to the plethora of lecture halls, there is a lack of classrooms, laboratories and a teacher-learner ratio that hardly favors the achievement of educational objectives in a university environment. The purpose of this article revolves around a sustained reflection on the state of educational reports in universities in French-speaking Africa from the case study on the University of Abomey-Calavi (UAC) in Benin. How is the educational report practiced in U.A.C. entities?? The academic trajectories of U.A.C. "teacher-researchers" are they sufficient to give them the skills required to succeed in the pedagogical relationship in a university environment? What are the projections in terms of prospects that can be considered in the short, medium and long term?

Keywords: Pedagogy, university, L.M.D, U.A.C, Benin

Introduction

L'Université d'Abomey-Calavi (U.A.C.) au Bénin, à l'instar de toutes les universités d'Afrique francophone et du monde, a pour vocation la formation académique et professionnelle des étudiants qui, pour la plupart, après le baccalauréat, viennent du système éducatif formel secondaire. Dans ce contexte, la vie universitaire, au quotidien, est rythmée par les séances de cours théoriques, les travaux dirigés, les recherches documentaires et scientifiques, les soutenances de mémoires niveaux licence et master, les thèses de doctorat, les activités sociales et autres qui participent à divers niveaux à la construction de l'humain en l'homme. Le champ de couverture des activités académiques de l'U.A.C.-Bénin est assez vaste et on peut citer à souhait les sciences humaines et sociales, les sciences exactes, le génie civil, l'art, la médecine, l'agronomie, les sciences juridiques et politiques etc. A l'évidence, c'est pour améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche que l'UAC a adopté en 2010 le système L.M.D. (Licence-Master-Doctorat) sur décision gouvernementale. (Décret 2010-272). De fait, les enjeux et défis à relever sont de taille et ce, en raison du fait que les différents compartiments du système L.M.D. pour ce qui concerne leur appropriation d'une part et la contextualisation de leur mise en application par les acteurs de l'U.A.C.-Bénin concernés d'autre part, soulèvent des difficultés majeures et complexes dans leur ensemble. Le bilan est mitigé dès lors qu'on se penche sérieusement sur les approches de solutions envisagées ou apportées aux nombreuses difficultés rencontrées au quotidien. De ce fait, l'hypothèse selon laquelle en contexte L.M.D., le système de fonctionnement administratif et pédagogique en cours à l'U.A.C.-Bénin ne peut satisfaire les attentes légitimes des acteurs concernés et ce, face aux effectifs pléthoriques des amphithéâtres auxquels il faut articuler un ratio enseignants-étudiants de l'ordre de la démesure, mérite une prise en considération appropriée. En nous intéressant à tout ce qui relève de l'atteinte des objectifs pédagogiques en milieu universitaire, il s'agira, par ailleurs, de ce point de vue de questionner les trajectoires académiques des « enseignants-chercheurs » de l'U.A.C.-Bénin pour voir comment se traduit concrètement dans les faits le rapport pédagogique dans les entités de l'U.A.C.-Bénin dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'enseignement à court, moyen et long terme. L'objet de cet article s'articule autour d'une enquête de terrain sur l'état des lieux des rapports pédagogiques dans les universités d'Afrique francophone à partir de l'étude de cas portant sur l'Université d'Abomey-Calavi (U.A.C.) au Bénin. A l'appui de données recueillies par questionnaires, auprès de 170 enseignants-chercheurs et 510 étudiants inscrits à l'UAC-Bénin, au sein de dix-huit filières, il s'agira d'établir un état des lieux des trajectoires académique et pédagogique des « enseignants-chercheurs » de l'UAC pour déboucher sur des perspectives portant sur la normalisation des universités en Afrique francophone au sud du Sahara.

1. *L'enseignant-chercheur en milieu universitaire : essai de clarification et d'analyse*

Dans un contexte référentiel qui porte sur la relation ou le rapport pédagogique en milieu universitaire, les acteurs immédiats à prendre en considération sont les enseignants et les étudiants. A l'U.A.C.-Bénin, comme partout ailleurs, le rapport pédagogique consacre les influences réciproques que les enseignants et les étudiants exercent mutuellement les uns sur les autres aussi bien au cours du processus d'enseignement-apprentissage qu'en situation extra-pédagogique. Ces influences multiples et multiformes sont très complexes (Galisson, 1982) et il y a lieu, pour circonscrire le champ de la problématique, de s'intéresser de près aux divers

comportements de l'enseignant, sa démarche méthodologique de transmission du savoir et aussi aux diverses réactions-réponses des étudiants. Une telle entreprise suppose au préalable un effort de clarification conceptuelle pour savoir dans quel contexte il y a lieu de revendiquer le titre d'enseignant. Dans la même dynamique on peut se demander ce que signifie concrètement « enseignant-chercheur » et les implications y afférentes. Il convient donc, dans ce processus de clarification conceptuelle, de s'intéresser de près à ce concept d'enseignant qui, selon Perrenoud (2010, p12) « est censé réunir les compétences du concepteur et de l'exécutant : il identifie le problème, le pose, imagine et met en œuvre une solution, assure le suivi. L'enseignant doit avoir des savoirs étendus, savoirs savants, savoirs experts, savoirs d'expérience ». L'enseignement désigne de façon structurelle l'action et la manière de transmettre des connaissances. Pour faire aboutir le processus d'enseignement-apprentissage selon l'intention pédagogique de départ, l'enseignant doit faire preuve d'un professionnalisme qui se traduit concrètement par l'investissement des savoirs acquis durant de longues années d'études en situation pédagogique. Il est donc important d'insister sur le fait que le volet pédagogique est de loin ce sur quoi on est en droit de fonder la fonction enseignante. En effet, la relation enseignant-étudiants, à première vue, apparaît comme un phénomène pédagogique « pur » (Lê Thanh Khoi, 1981). Reboul (1989) pour ce qui le concerne nous apprend « qu'enseigner désigne une éducation intentionnelle ; c'est une activité qui s'exerce dans une institution, dont les buts sont explicites, les méthodes plus ou moins codifiées, et qu'assurent des professionnels » (Reboul, 1989, p17). Il faut donc des professionnels de l'enseignement c'est-à-dire des pédagogues pour assurer de façon efficiente la transmission des connaissances. À ce titre, Djima (2018) insiste sur le fait que :

Le professionnalisme de l'enseignant se traduit non seulement par l'aptitude au bon agencement des savoirs rationnels, mais aussi par son aptitude à leur investissement adéquat en situation pédagogique. C'est de tout cela que dépend l'efficacité de son intervention pédagogique, et donc la qualité des apprentissages.

Djima (2018, p.39)

Au Bénin la terminologie consacrée renvoie à l'« enseignant » pour celui qui évolue au cycle secondaire et leurs collègues du primaire sont désignés sous le vocable d'« instituteurs ». Qu'en est-il alors du concept « enseignant-chercheur » réservé à ceux qui évoluent à l'université et quelles sont de fait, les compétences fondamentales et les qualités qu'on est en droit d'exiger d'eux ? Le concept d'« enseignant-chercheur » est formellement utilisé pour désigner, en milieu universitaire, les titulaires d'un doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Ils ont pour activités principales l'enseignement et la recherche scientifique et peuvent également exercer des charges administratives. Il est important de souligner ici que ce concept est d'origine française d'où l'usage assez répandu dans les universités francophones. Un bref rappel historique situe les premiers usages du mot composé « enseignant-chercheur » en France dans les années 1960 pour désigner le personnel enseignant des universités françaises. On le retrouve dans la loi dite Savary du 26 janvier 1984 qui regroupe les universités et grandes écoles et consacre leur ouverture sur l'extérieur. Dans le contexte français qui va nous servir de référence, les missions et obligations de service liées à la fonction « d'enseignant-chercheur » sont explicitement indiquées dans l'article 55 de la loi 84-52 comme suit :

Les fonctions des enseignants-chercheurs s'exercent dans les domaines suivants : l'enseignement incluant formation initiale et continue, tutorat, orientation, conseil et contrôle des connaissances ; la recherche ; la diffusion des connaissances et la liaison avec l'environnement économique, social et culturel ; la coopération internationale ; l'administration et la gestion de l'établissement. Les professeurs ont la responsabilité principale de la préparation des programmes, de l'orientation des étudiants, de la coordination des équipes pédagogiques.

Au Bénin, la loi N° 2003-17 du 11 novembre 2003 portant orientation de l'éducation nationale en République du Bénin et rectifiée par la loi N° 2005-33 du 06 octobre 2005 stipule en son article 42 que :

L'enseignement supérieur au Bénin assure l'élaboration, la transmission et la diffusion du savoir, du savoir-faire et du savoir-être nécessaires à la maîtrise de l'environnement humain et à l'amélioration des conditions d'existence. Il doit veiller au développement harmonieux de l'ensemble du système éducatif et former des cadres supérieurs compétents et compétitifs, capables d'assurer leur propre épanouissement et le développement de la Nation.

Le décret N° 2006-107 du 16 mars portant création de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC-Bénin) vient préciser davantage en son article 3 la mission assignée à cette université à savoir : « l'Université d'Abomey-Calavi a pour mission d'assurer la formation des cadres, de contribuer à la recherche scientifique et au développement de l'économie nationale ». Dans le décret cité, le corps enseignant du supérieur est expressément désigné comme l'acteur principal de la réussite de cette mission. Si le concept d'« enseignant-chercheur » n'est guère formulé dans les lois et décrets portant organisation et fonctionnement de l'UAC-Bénin, il n'en demeure pas moins que son usage est d'utilité courante pour tout ce qui est relatif au corps enseignant de cette université. Dans la pratique, les « enseignants-chercheurs » de l'UAC-Bénin assurent deux activités parallèles mais complémentaires : l'enseignement d'une part et la recherche à titre individuel ou au sein d'un laboratoire d'autre part. Comme cela se passe un peu partout en milieu universitaire, ces « enseignants-chercheurs » de l'UAC-Bénin effectuent des travaux de recherche fondamentale et appliquée et les résultats de ces travaux sont publiés dans des revues scientifiques ou lors des colloques ou conférences à l'échelle nationale, régionale et internationale. Ils enseignent donc au quotidien aux étudiants en licence, master ou doctorat, dirigent les mémoires de fin de cycle et réalisent des activités de recherche dans les laboratoires auxquels ils sont affiliés. Les compétences et qualités exigibles pour ce qui concerne « l'enseignant-chercheur » couvrent donc à la fois le champ de l'enseignement et celui de la recherche. Dans ce contexte, la pratique de la transmission des connaissances aux étudiants exige de l'enseignant-chercheur qu'il soit avant tout un pédagogue. C'est d'ailleurs la condition « sine qua non » pour parler en terme d'« enseignant-chercheur » qualifié ce qui fait alors penser qu'il en existe de qualifiés, de moins qualifiés et ce, sans verser dans un jugement moralisateur. A cette qualité de pédagogue, l'enseignant-chercheur doit articuler celles portant sur l'art de la maîtrise de soi, de l'écoute, de la patience, de la communication et de la relation à l'autre. Motivé et rompu à la tâche, l'enseignant-

chercheur doit faire preuve d'une grande rigueur scientifique et se présenter comme celui qui sait décider dans l'incertitude et peut agir dans l'urgence. (Perrenoud, 2002).

1.1 Étude de cas : l'université d'Abomey-Calavi au Bénin

-Considérations méthodologiques de l'enquête effectuée

L'enquête réalisée à l'UAC-Bénin cherche à étudier les différentes perceptions formulées par les principaux acteurs concernés que sont les enseignants-chercheurs et les étudiants sur le rapport pédagogique à l'université en contexte L.M.D. La méthodologie adoptée permet, d'apprécier le niveau de compréhension et d'engagement des enseignants-chercheurs et des étudiants dans les différentes activités pédagogiques qui se déroulent dans les entités de l'UAC-Bénin. La collecte des données est réalisée auprès d'un échantillon représentatif de la population universitaire UAC-Bénin. Les questionnaires administrés insistent sur le système de fonctionnement administratif et pédagogique en cours à l'U.A.C-Bénin en contexte L.M.D ; les effectifs dans les entités de formation ; le ratio enseignant-étudiants ; l'atteinte des objectifs pédagogiques en milieu universitaire ; les trajectoires académiques des « enseignants-chercheurs » de l'U.A.C. ; le rapport pédagogique dans les entités de l'U.A.C.-Bénin ; les projections en termes de perspectives que l'on peut envisager à court, moyen et long terme à l'UAC-Bénin

-Les données de l'enquête

Les données sur le rapport pédagogique à l'U.A.C. en contexte de mise en œuvre du système L.M.D. ont été recueillies dans le cadre d'une enquête de proximité par sondage réalisée dans les entités de formation de l'UAC en mars 2021. Deux types de questionnaires ont été conçus pour cette enquête ; le premier à l'endroit d'un échantillon d'enseignants-chercheurs de l'UAC-Bénin et le second, bien entendu, avait pour répondants les étudiants de cette même université. Il s'agit pour l'essentiel de questionnaires administrés personnellement aux acteurs concernés en tenant compte de la représentativité à la fois des enseignants et des étudiants. L'enquête s'est déroulée sur la base d'un certain nombre de principes méthodologiques exigibles pour garantir la fiabilité des résultats obtenus. Il s'agit entre autres du contexte d'organisation et de déroulement de l'enquête, de l'échantillonnage, de la confrontation des données obtenus sur le terrain avec les données envisagées et finalement toutes les implications méthodologiques relatives à l'estimation des paramètres d'analyse des résultats.

-L'élaboration du questionnaire

Deux questionnaires ont été conçus pour l'enquête réalisée. Le premier qui comporte 20 questions est destiné aux enseignants-chercheurs. Il est subdivisé en cinq parties correspondant à 5 rubriques : Le concept d'enseignant, le système LMD, la pédagogie, les stratégies d'enseignement-apprentissage, l'éthique et la déontologie. Le deuxième questionnaire destiné cette fois aux étudiants comporte également 20 questions et est subdivisé en quatre rubriques thématiques : Le système LMD, les conditions d'apprentissages à l'UAC-Bénin, la perception des étudiants quant à la qualité des enseignements reçus, les pistes de réflexion en termes de perspectives.

-La constitution de l'échantillon d'enseignants et d'étudiants : principes généraux

Pour les besoins de l'enquête, 18 entités de formations de l'UAC-Bénin ont été sélectionnées sur la base de grands ensembles thématiques : les Lettres, art, langues, sciences Sociales et psychologie (Faculté des Sciences Humaines et Sociales-FASH, FLAAC) ; la médecine générale, la pharmacie, la kinésithérapie (Faculté des Sciences de la Santé –FSS-) ; les sciences techniques : technologie, informatique, électronique (École Polytechnique d'Abomey-Calavi –EPAC-, Institut de Formation et de Recherche en Informatique –INFRI-) ; la pédagogie (École Normale Supérieure –ENS- , Institut de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et Sportive -INJEPS-) ; l'agronomie, l'agropastorale, l'agroalimentaire(Faculté des Sciences Agronomiques–FSA-) ;la magistrature, l'administration, le secrétariat (École Nationale d'Administration et de Magistrature –ENAM-) ; l'informatique industrielle, le marketing(École Nationale d'Économie Appliquée et de Management –ENEAM-) ; les sciences politiques et juridiques (Faculté de Droit et des Sciences Politiques –FADESP-), les sciences de gestion, finances et contrôle de gestion(Faculté des Sciences Économiques et de Gestion FASEG). Dans les entités de formation de l'UAC-Bénin choisies pour l'enquête, la proportion d'enseignants et d'étudiants a été estimée par rapport à l'ensemble des effectifs avec une marge tolérable d'erreur de 5% à ne pas franchir. L'enquête a eu recours à un tirage en deux grandes étapes dont la première a consisté à un choix des entités de formations à effectifs significatifs aussi bien pour les enseignants que les étudiants et la seconde étape, celle du choix de 10 enseignants permanents par entité pour 25 ou 50 étudiants selon les cas. Il faut noter au passage que l'approche genre a été prise en compte dans le choix des enquêtés. Le tableau N° 1 donne les indications utiles sur les effectifs des étudiants, des enseignants, des personnels administratifs de l'UAC-Bénin, le nombre total d'entités de formation et celles retenues pour l'enquête.

Tableau 1 : Les entités de formation de l'UAC-Bénin concernées par l'enquête

EFFECTIFS / 2021 UAC-Bénin		FASH	Philosophie	Sociologie	Sciences de l'éducation
Étudiants 67 587	Entités de formation de l'UAC-Bénin concernées par l'enquête ↓ ✓ enseignants ✓ étudiants par entité	FLAAC	Lettres Modernes	Espagnol	Anglais
Enseignants 928		FSS	Médecine	Assistants sociaux	Infirmiers et Sage-Femmes
Personnels administratifs 826		Écoles de pédagogie	École Normale Supérieure	Institut de la Jeunesse et des Sports (INJEPS)	
Entités de formation 25		Sciences économiques / juridiques	FADESP	FASEG	ENEAM
		Technologies, informatiques électronique	IMSP	EPAC	INFRI
	Agriculture	FSA			

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Des 25 entités de formations que compte l'UAC-Bénin, l'enquête a porté sur 18 écoles et facultés choisies en raison des effectifs et de la diversité des thématiques de formation.

1.2. Présentation des résultats

La mise en route du plan d'échantillonnage adopté a débuté courant début mars 2020 par la remise des questionnaires aux enseignants-chercheurs et aux étudiants concernés. Les données collectées sur le terrain ont permis de constater qu'un taux de couverture de l'ordre de 100% des entités de formation de l'UAC-Bénin prévues a été observé. Un nombre assez significatif d'enseignants et d'étudiants choisis ont répondu aux questionnaires. Le tableau n°2 présente la répartition de l'échantillon prévu et celui effectivement obtenu.

Tableau n°2 : Répartition de l'échantillon prévu et celui effectivement obtenu

Entités	Départements	Enquêtés	Échantillon prévu	Échantillon enquêté	Pourcentage
FASH	Philosophie	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Sociologie	Enseignants	10	10	
		Etudiants	50	29	
	Sciences de l'éducation	Enseignants	10	10	
		Etudiants	50	42	
FLAAC	Lettres Modernes	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Espagnol	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Anglais	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
FSS	Médecine	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Assistants sociaux	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	Infirmiers et Sages-Femmes	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
Ecoles de pédagogie	E. N. S.	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	INJEPS	Enseignants	10	10	
Sciences économiques / juridiques	FADESP	Enseignants	10	10	
		Etudiants	50	40	
	FASEG	Enseignants	10	10	
		Etudiants	50	45	
	ENEAM	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
Technologies et informatiques	IMSP	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
	EPAC	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	24	
	INFRI	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
Agriculture	FSA	Enseignants	10	10	
		Etudiants	25	25	
Total enseignants			180	170	94%
Total étudiants			550	510	92%
Total unités de formation			18	18	100%

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

1.3 Les profils des enseignants et des étudiants enquêtés

Pour mieux situer la population ayant fait l'objet de l'enquête, des renseignements précis sur les profils aussi bien des étudiants que des enseignants ont

été recueillis. Les données ainsi disponibles permettent de mieux interpréter les résultats de la recherche. En effet, dans le paysage éducatif de l'UAC-Bénin, on distingue diverses catégories d'enseignants et d'étudiants, dont les conditions de travail et les statuts diffèrent les uns des autres. Pour ce qui concerne les enseignants, il faut retenir deux grandes catégories à l'intérieur desquelles il existe des hiérarchisations. Le tableau n° 3 renseigne sur les enseignants-chercheurs enquêtés.

Tableau 3 : Répartition des enseignants-chercheurs de l'UAC-Bénin enquêtés

Catégories	Typologie	Enquêtés		
		Effectifs	Féminin	Masculin
Enseignants-chercheurs statutaires Fonctionnaires de l'Etat : F.E. Agent Contractuel : ACPDE	Assistants	38	12	26
	Maîtres-assistants	26	10	16
	Maître de conférences	37	08	29
	Professeurs titulaires	28	3	25
	Total /statutaires	129	33	96
Enseignants-chercheurs non statutaires/ collaborateurs externes	Assistants / Vacataires	21	05	16
	Assistants / moniteurs	20	02	18
	Total non statutaires	41	07	34
TOTAUX		170	40	130

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Sur un effectif de 928 enseignants-chercheurs, 170 ont bien voulu répondre aux questionnaires en toute franchise. Une dizaine d'enseignants ont refusé de répondre pour des raisons diverses. Le tableau n°4 présente la population d'étudiants enquêtés.

Tableau 4 : Répartition des étudiants de l'UAC-Bénin enquêtés

Catégories	Niveaux d'études	Enquêtés		
		Effectifs	Filles	Garçon
Étudiants boursiers	Licence	70	21	49
	Master	60	15	45
	Doctorat	20	03	17
	Total / boursiers	150	39	111
Étudiants non boursiers	Licence	221	82	139
	Master	93	28	65
	Doctorat	46	12	34
	Total non boursiers	360	122	238
TOTAUX		510	161	349

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Les étudiants sont regroupés en trois grandes catégories à savoir les boursiers, les non boursiers ATP (à titre payant) et selon les cycles Licence, Master et Doctorat.

2. Perception des enquêtés sur le système L.M.D.

Les questionnaires ont été administrés individuellement aux enseignants et aux étudiants pour recueillir les informations et leurs perceptions sur le système L.M.D. En cours à l'UAC-Bénin. Le tableau 5 présente les résultats obtenus

Tableau 5 : Perception des enseignants de l'UAC sur le système L.M.D.

Enquêtés	Pourcentage	Descriptif/ Item
Enseignants-chercheurs	98%	ont affirmé avoir entendu parler du système L.M.D.
Etudiants	84%	
Enseignants-chercheurs	18%	indiquent avoir une maîtrise des contours théorique et pratique de mise en œuvre du système L.M.D.
Etudiants	7%	
Enseignants-chercheurs	5%	pensent que les activités académiques se déroulent dans leurs entités suivant les normes et principes L.M.D.
Etudiants	2%	
Enseignants-chercheurs	15%	suggèrent qu'il faut améliorer ou faire des réajustements par rapport à la mise en œuvre du système L.M.D.
Etudiants	8%	
Enseignants-chercheurs	62%	affirment qu'il faut supprimer le système L.M.D. et adopter autre chose en tenant compte des réalités locales
Etudiants	75%	
Enseignants-chercheurs	60%	affirment ne pas pouvoir se conformer aux exigences du système L.M.D.
Etudiants	72%	
Enseignants-chercheurs	95%	indiquent que c'est le pouvoir politique qui ne donne pas assez de moyens aux universités pour réussir la mise en œuvre du système L.M.D.
Etudiants	97%	

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Si la majeure partie des enseignants-chercheurs de l'UAC-Bénin, soit 98% ont entendu parler du système L.M.D., il n'en demeure pas moins que 62% par ailleurs pensent qu'il faut le supprimer et ceci en raison des difficultés qu'ils rencontrent au quotidien pour sa mise en application. Dans le même temps 72 % des étudiants pensent la même chose que les enseignants. Il faut aussi noter au passage que cette suppression du système L.M.D. a toujours fait partie des revendications des étudiants lors des mouvements de grèves observés à l'UAC-Bénin. Les raisons évoquées le plus souvent tournent autour des conditions de réalisation du système L.M.D. à l'université d'Abomey-Calavi: il s'agit entre autres des effectifs pléthoriques, du manque d'enseignants, des difficultés d'accès aux ouvrages de références, des conditions de précarité dans lesquelles vivent la grande majorité des étudiants. Quelles appréciations font alors les acteurs concernés que sont les enseignants et les étudiants du rapport pédagogique à l'UAC-Bénin? Les tableaux 6 et 7 nous présentent leurs opinions.

Tableau 6 : Perception des enseignants-chercheurs sur le rapport pédagogique à l'UAC-Bénin

Enquêtés	Pourcentage	Descriptif/ Item
Enseignants-chercheurs	2%	Affirment avoir reçu à plein temps une formation en pédagogie
	8%	Affirment avoir une connaissance sur l'organisation pédagogique universitaire (Les instances pédagogiques, le rôle des instances, les acteurs de la chaîne d'encadrement pédagogique, les documents du professeur, autres registres, etc.)
	80%	Affirment avoir une bonne connaissance des contenus des offres de formation, des Programmes d'études
	15%	Affirment avoir des connaissances sur la Préparation de la classe et l'évaluation des actions pédagogiques d'un enseignant (Préparation lointaine, préparation immédiate, conduite de la classe)
	4%	Affirment posséder des documents didactiques (Programmes d'études, guide pédagogique, ouvrages de référence en pédagogie, en didactique)
	7%	Affirment préparer des fiches pédagogiques (Apprentissage de la préparation de fiches pédagogiques pour les cours, fiches de compte rendu de devoir, etc.)
	8%	Affirment maîtriser la conduite, la gestion et le fonctionnement d'une classe (Plancher sur des thèmes objet d'apprentissage de la classe, utilisation du matériel didactique, usage du tableau, relation d'apprentissage des apprenants, analyse les besoins de ses apprenants, règlement des conflits, etc.)
	3%	Apprendre à travailler dans l'équipe pédagogique de l'établissement (Travail avec son évaluateur pédagogique, Animation pédagogique,...)
	Néant	Affirment avoir reçu au moins une fois une mission d'inspection pédagogique universitaire

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

On note au passage que très peu d'enseignants soit 2% ont reçu une formation complète en pédagogie. Les enseignants-chercheurs qui ont reçu une formation en pédagogie à plein temps sont ceux qui ont débuté leurs carrières au cours secondaire en qualité de professeurs certifiés et qui après la thèse sont devenus professeurs d'université. Il faut aussi mentionner les enseignants-chercheurs qui ont fait une thèse en sciences de l'éducation ou qui évoluent dans les Écoles normales supérieures. Dans certaines entités de formation telles que la médecine, on ne retrouve pas du tout des enseignants ayant reçu une formation à plein temps en pédagogie.

Tableau 7 : Perception des étudiants sur le rapport pédagogique à l'UAC-Bénin

Enquêtés	Catégories	Pourcentage	Descriptif / Item	
Etudiants	Licence	L1	15%	Les interactions avec les enseignants-chercheurs de l'UAC et les étudiants sont satisfaisantes.
		L2	8%	
		L3	5%	
	Master	M1	6%	
		M2	7%	
	Licence	L1	8%	
		L2	6%	
		L3	5%	
	Master	M1	4%	
		M2	6%	
	Licence	L1	5%	Les enseignements sont suffisamment clairs et les processus de transmission du savoir sont source de motivation pour les étudiants
		L2	7%	
		L3	6%	
	Master	M1	4%	
		M2	8%	
	Licence	L1	2%	
		L2	4%	
		L3	3%	
	Master	M1	6%	
		M2	5%	
	Licence	L1	9%	Les objectifs pédagogiques sont clairement définis et les évaluations se font dans les normes requises
L2		6%		
L3		5%		
Master	M1	3%		
	M2	2%		
Licence	L1	8%	Les infrastructures (salles de classes, restaurants, bibliothèques, dortoirs Le matériel et les supports employés sont bien adaptés	
	L2	12%		
	L3	15%		
Master	M1	17%		
	M2	22%		
Licence	L1	8%		Les enseignants-chercheurs maîtrisent la conduite de la classe (Déroulement d'une fiche pédagogique, évaluation des différentes productions des apprenants, auto-évaluation de ses actions pédagogiques, etc.)
	L2	6%		
	L3	9%		
Master	M1	11%		
	M2	6%		

Source/ enquête rapport pédagogique UAC-Bénin 2021

Les perceptions des étudiants sur le rapport pédagogique à l'UAC-Bénin sont révélatrices d'un profond malaise portant sur les conditions de déroulement des cours à l'UAC-Bénin. Des réajustements et des réformes sont à prévoir pour créer des conditions favorables à une bonne mise en œuvre du système L.M.D. et par conséquent.

3. Mise en perspectives **normalisation** des universités en Afrique francophone au sud du Sahara : cas de l'UAC-Bénin

3.1 Le système L.M.D. dans toutes ses dimensions

Les résultats indiquent que les contours théorique et pratique d'une bonne mise en application du système L.M.D. ne sont pas maîtrisés par les acteurs principaux concernés. Le système L.M.D. est par définition le cadre référentiel qui régit l'exécution des offres de formation des universités ou instituts ayant opéré ce choix. A l'UAC-Bénin, l'architecture et la structuration du système L.M.D. sont respectées

avec l'effectivité des trois niveaux d'enseignement ou grades à savoir, le grade de Licence, le grade de Master et le grade de Doctorat. Les enseignements/formations se font à partir des Unités d'Enseignement (UE) comportant les ECUES (éléments constitutifs des Unités d'Enseignement). Il faut ici mentionner que les étudiants de l'UAC-Bénin pour la plupart ont du mal à s'adapter à la semestrialisation exigée par le système L.M.D. En effet, tout système L.M.D. est caractérisé par la répartition par semestre des UE. Le déroulement des offres de formation se fait donc par semestre ce qui correspond à la durée périodique des enseignements/formations. Il est donc important d'insister sur le fait que les responsables administratifs et pédagogiques de l'UAC-Bénin doivent communiquer davantage sur les contours et implications de la mise en œuvre du système L.M.D. Les nouveaux bacheliers, proviennent du cycle secondaire avec des modalités d'évaluations basées sur le calcul coefficient des moyens. Ils sont donc pour la plupart désorientés face à la validation des semestres sur la base des crédits capitalisés. Dès leurs inscriptions à l'UAC-Bénin ils doivent être suffisamment informés sur le système L.M.D. dans toutes ses dimensions. La mise à disposition des documents explicatifs sur le sens et la portée du système L.M.D. aux étudiants et aux enseignants-chercheurs devient une nécessité de premier ordre à l'UAC-Bénin. Les étudiants enquêtés ont insisté sur les aspects portant sur la validation des UE, les modalités de passage en année supérieure avec ou sans enjambement, la transférabilité des crédits capitalisés, la semestrialisation, les remédiations après les évaluations. Le manque d'informations fiables entraîne les situations conflictuelles observées sur le terrain et les dérapages qui les accompagnent. Par ailleurs il y a lieu de rappeler que l'éducation est un pilier fondamental de toute nation et, de ce fait les responsables politiques en Afrique doivent opérer le choix des investissements massifs et conséquents dans les systèmes éducatifs africains qui se présentent comme le maillon faible du tissu socio-économique des différents pays au sud du Sahara. La réussite de la mise en application du système L.M.D. suppose que les infrastructures soient adaptées au contexte de massification auquel doivent faire face les universités. A cela s'ajoute le ratio enseignant-étudiants de l'ordre de la démesure : 1 enseignant pour 6000 étudiants par exemple. Il devient de plus en plus urgent de recruter des enseignants-chercheurs en quantité et en qualité pour couvrir les besoins existants. Cette exigence s'articule avec la problématique portant sur la pédagogie universitaire.

3.2 Le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité de l'UAC à l'épreuve du temps

L'atteinte des objectifs pédagogiques, en contexte L.M.D., suppose un certain nombre de préalables au nombre desquels la formation à la pédagogie des enseignants et une politique de communication sur les contours de mise en application du système L.M.D. En effet, la seule détention d'un savoir académique ne donne pas droit à la qualité d'enseignants. La transmission du savoir est en effet un art et cela s'apprend. On ne s'improvise pas enseignant, on se forme pour être enseignant et il s'agit d'une formation tout au long de la vie professionnelle.

En principe, le grade de docteur est nécessaire pour enseigner à l'université mais ledit grade ne confère pas à son détenteur, les compétences pour enseigner. La pédagogie est une discipline qu'il faut étudier afin de s'approprier ses principes et ses méthodes avant toute intervention pédagogique que l'on veut efficace. Jusqu'à un passé récent, les programmes d'études doctorales ne mettaient pas

l'accent sur la pédagogie. Mais progressivement, ce vide se comble à l'UAC. Mieux, l'équipe rectorale actuelle, à travers le CPUAQ, donne une formation en pédagogie universitaire, aux nouveaux docteurs recrutés à l'UAC. Depuis sa création en 2012, le CPUAQ a toujours accompagné les enseignants sur différentes thématiques en rapport avec la pédagogie. C'est la condition sine qua non pour passer le grade de Maître-assistant à l'UAC.

CPUAQ (2021)

C'est donc pour se conformer à cette exigence que l'UAC-Bénin a créé en 2012 le Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ). Dès la rentrée 2012-2013, le CPUAQ a organisé une formation à l'intention des docteurs nouvellement recrutés pour une durée d'une semaine. La formation portait essentiellement sur le référentiel des blocs de compétences de l'enseignant à savoir :

- Principes et exigences du système L.M.D.
- Importance de l'écoute dans le processus d'enseignement-apprentissage
- Notions d'objectifs de formation, de capacité et de compétence
- Rôles et compétences de l'enseignant-formateur
- Méthodes pédagogiques
- Évaluation des apprentissages
- Techniques d'élaboration d'une offre de formation et rédaction des plans de cours
- Éthique et déontologie de la profession enseignante
- Utilisation des technologies d'information et de communication en éducation
- Gestion des grands groupes

Il faut ici louer cette initiative du CPUAQ qui permet de renforcer les capacités des enseignants-chercheurs nouvellement recrutés à l'UAC-Bénin. Cette formation initiale se fait chaque année et le CPUAQ organise également une formation continue à l'endroit des anciens enseignants-chercheurs déjà en poste à l'UAC-Bénin. Cette formation continue d'une durée de cinq jours porte sur le référentiel des blocs de compétences de l'enseignant à savoir :

- Organiser et animer des situations d'apprentissages
- Gérer la progression des apprentissages
- Concevoir et faire évoluer des dispositifs de différenciation
- Impliquer les étudiants dans leur apprentissage et leur travail
- Travailler en équipe
- Participer en équipe
- Informer et impliquer les parents
- Se servir des technologies nouvelles
- Affronter les devoirs et les dilemmes éthiques de la profession
- Gérer sa propre formation continue

A l'analyse, il convient de faire remarquer que la durée de la formation initiale pose problème car en une semaine, il est pratiquement impossible d'épuiser convenablement ces thématiques dont l'importance n'est plus à démontrer. L'une des solutions appropriées serait d'étaler la formation sur une durée raisonnable d'une année universitaire et ce, par séquences mensuelles portant sur deux ou trois thématiques. Ce mode opératoire permettra d'outiller les enseignants-chercheurs au

volet « pédagogie » indispensable pour la réussite du processus enseignement-apprentissage à l'UAC-Bénin. Il s'agit d'une piste à explorer et ceci n'est possible que si les responsables du système éducatif béninois s'engagent à doter le CPUAQ de moyens financiers conséquents pour la réalisation de ses activités. Par ailleurs la formation continue en pédagogie universitaire doit prendre en compte tout l'effectif des enseignants-chercheurs en poste à l'UAC-Bénin. Un effort doit être fait en ce sens pour optimiser les résultats obtenus en termes d'atteinte des objectifs pédagogiques à l'UAC-Bénin. Le CPUAQ est également chargé à l'UAC-Bénin de l'assurance qualité. Cette dimension doit être renforcée davantage car le contrôle qualité surtout en pédagogie est l'une des pièces maîtresses de réussite et de performances.

4. Discussion

L'analyse des résultats suscite une réflexion allant dans le sens même de l'opportunité d'adoption ou non du système L.M.D. à l'université d'Abomey-Calavi. Les conditions d'exercice de la fonction enseignante à l'UAC invitent à une amélioration constante et soutenue du fonctionnement pédagogique et administratif pour permettre aux acteurs identifiés de travailler dans de bonnes conditions. Le recrutement massif d'enseignant devient de fait un élément référentiel qui constitue un préalable incontournable à toute initiative. En, questionnant la trajectoire académique des enseignants chercheurs, la piste à explorer serait de l'ordre de la généralisation de la mise à niveau en pédagogie et ce, en mode « formation continue ». Les chiffres indiquent que les acquis en termes de compétences pédagogiques sont à améliorer davantage et ceci n'est possible que par une certaine culture d'auto-appropriation et d'engagement à la pédagogie. Les autres aspects portant sur les infrastructures, le fonctionnement administratif et la mise à disposition de l'UAC-Bénin des financements structurants ne sont à négliger. La volonté existe chez tous les acteurs concernés et loin de s'engager dans un débat intellectuel ou politique, il s'agira pour l'essentiel d'un engagement à la responsabilité. La prise de conscience se doit d'être à la fois individuelle et collective ; de manière à susciter une dynamique de gouvernance adaptée au contexte universitaire béninois et orientée vers un agir visant à lever progressivement les obstacles et les difficultés qui ne manqueront pas de surgir à un moment ou à un autre. Le modèle ici proposé peut évidemment s'appliquer dans les universités africaines francophones dans ses grandes lignes puisqu'en réalité les problèmes sont partout les mêmes. Il faut par ailleurs insister sur le rôle des centres de pédagogie universitaire dans l'atteinte des objectifs visés.

Conclusion

Il est évident que le système actuel de fonctionnement administratif et pédagogique en cours à l'U.A.C n'arrive pas à satisfaire les attentes légitimes des acteurs concernés. Le constat est pratiquement le même dans les universités des pays africains au Sud du Sahara. Le contexte de sous-développement explique le peu de moyens mis dans le fonctionnement des institutions éducatives ? Face à la problématique portant sur la massification des effectifs dans tous les ordres d'enseignement, il y a lieu de procéder à des réformes courageuses. Le Bénin, tout comme les autres pays africains se trouvant dans la même situation doivent renverser la tendance par des investissements importants dans les systèmes éducatifs. Une fois cette condition réalisée, il va falloir donner la priorité au recrutement d'enseignants qualifiés en nombre suffisants pour couvrir les besoins constatés. L'atteinte des objectifs pédagogiques en milieu universitaire, exige de questionner les trajectoires académiques des « enseignants-chercheurs » pour mettre en place des plans de formation en pédagogie aussi bien en direction des enseignants nouvellement

recrutés qu'en direction de ceux exerçant déjà et ce pour améliorer de façon conséquente les pratiques enseignantes en cours dans les universités africaines au sud du Sahara en général et à l'UAC-Bénin en particulier.

Références bibliographiques

- Altet, M. (2002). Une démarche de recherche sur la pratique enseignante : l'analyse plurielle. *Revue française de pédagogie*, N° 138, janvier-février-mars 2002, pp 85-93
- Duguet, A. (2015). Perception des pratiques pédagogiques des enseignants par les étudiants de première année universitaire et effets sur leur scolarité, *Revue française de pédagogie*, 192 [En ligne], consultable sur DOI : [10.4000/rfp.4839](https://doi.org/10.4000/rfp.4839)
- Bah, C. (2020). Le système LMD en milieux universitaires au Bénin entre théorie et pratique. Porto-Novo, Lafiaso.
- Bourdieu, P., & Passeron J.-C. (1970). *La Reproduction* Éléments d'une théorie du système d'enseignement. Collection Le sens commun. ISBN : 9782707302267.
- Djima, F. & Hounmenou J.-C. (2018). Autoformation cognitive comme dispositif de professionnalisation des enseignants au Bénin. *Revue Internationale de Linguistique Appliquée, de Littérature et de l'Éducation*, (1)1
- Fabre, M. (1994) *Penser la formation*. Paris P.U.F.
- Gauthier C. & al. (2003) *Mots de passe pour mieux enseigner*. Laval, Les Presses de l'Université, Coll. Formation et Profession, 2^{ème} édition.
- Galichet, F. (2011). *Ethique et déontologie de l'enseignant*. Paris. P.U.F.
- Imbert, F. (1989). *L'Émile ou l'interdit de la jouissance. L'éducateur, le désir et la loi*. Paris, Armand Colin, coll. Bibliothèque européenne des sciences de l'éducation.
- Kissezounon, G. (2021). *La pédagogie universitaire*. Cotonou, Lafiaso
- Koutinhouin, B., & Hupkes M. (2011) *Enseignement basé sur les compétences : manuel d'application dans le domaine des sciences agronomiques à l'Université d'Abomey-Calavi*, Nuffic
- Legendre, R. (2005). *Dictionnaire actuel de l'éducation* 3^e édition. Montréal : Guérin Editeur Ltée.
- Merieu, P. (1984) *Itinéraire des pédagogies de groupes*. Lyon, Chronique sociale, Tome I
- Morfaux, L.-M., & Lefranc, J. (2007). *Vocabulaire de la philosophie et des sciences humaines*, Armand Colin, Paris.
- Prairat, E. (2013) *La morale du professeur*. Paris, P.U.F.
- Prairat, E. (2009) *De la déontologie enseignante*. Paris, P.U.F., coll. Quadrige.
- Reboul, O. (1989) *La philosophie de l'éducation*. Paris P.U.F. Coll Que sais-je ?
- Thanh Khoi, L. (1981). *L'éducation comparée*, Paris, Armand Colin.

Autres

- Arrêté n° 2009-091 / MESRS/DC/SGM//R-UAC/SP-C du 15 avril 2009, portant attributions, organisation et fonctionnement de l'Université d'Abomey-Calavi
- Arrêté n° 2012-710 / MESRS/CAB/DC/SGM/DRFM/DGES/R-UAC/R-UP/sa DU 31 décembre 2012 portant organisation du diplôme de Licence dans l'Enseignement Supérieur en République du Bénin
- Arrêté n° 2012-711 / MESRS/CAB/DC/SGM/DRFM/DGES/R-UAC/R-UP/sa DU 31 décembre 2012 portant organisation du diplôme de Licence dans l'Enseignement Supérieur en République du Bénin

akofena

Arrêté n° 2012-712 / MESRS/CAB/DC/SGM/DRFM/DGES/R-UAC/R-UP/sa DU 31
décembre 2012 portant organisation du diplôme de Licence dans
l'Enseignement Supérieur en République du Bénin

Décret 2010-272 du 11 juin 2010, portant adoption du système Licence Master Doctorat
de l'Enseignement Supérieur en République du Bénin